



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4110819

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 1/10/2024 13H41 C:005360 I:06186
V/REF : 962656
V/Email reçu le Mardi 01/10/2024 a 13H41

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 04222
IMMEUBLE : LECLERC/GENAS -4222
61/63, AVENUE GENERAL LECLERC
ROUTE DE GENAS
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 21 Novembre 2024

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N61 EUROPE - LOGEMENT DE MME CHARNI AU 7EME ETAGE - TEL:

MOTIF : INTERVENIR POUR :
-JOINTS FENETRE CUISINE , CHAMBRE 1 ET SEJOUR
-PORTE PRE PEINTE CHAMBRE 3
-CHANGEMENT DE PLINTHES CHAMBRE 1 INTEGRALITE DE LA CHAMBRE +
DEGAGEMENT ENTRE PORTE WC ET PORTE SALLE DE BAIN
-AJUSTAGE DE PORTE INTERIEUR CUISINE

Donneur d'ordre : Mme J. DEFDAF

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 07/10 A 10H00 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME CHARNI AU 7EME ETAGE
REPRISE D'ETANCHEITE A PARTIR DES 2 FENETRES SALON, CUISINE ET CHAMBRE
1
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE DE CHAQUE FENETRE

REMISE EN JEU PORTE PLACARD
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE
REPLI DU CHANTIER

LE 17/10 A 09H30 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A 2 PERSONNELS
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME CHARNI AU 7EME ETAGE
DEPOSE ET REMPLACEMENT DES PLINTHES PREPEINT DANS LA CHAMBRE ENFANT
REEMPLACEMENT PORTE CHAMBRE 3
REGLAGE ET AJUSTEMENT DE LA PORTE

MISE EN PALCE D'UNE BARRE DE SEUIL CHAMBRE DES PARENTS
CONTROLE DE BONNE FIXATION

REGLAGE ET AJUSTEMENT PORTE DE CUISINE

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE

REFIXATION RAIL BAS PLACARD COULISSANTE
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE
NOTRE PERSONNEL CONSTATE QUE LA BARRE DE SEUIL ACCES SALLE DE BAIN EST
VETUSTE ET UN ARRET DE PORTE PALIERE EST MANQUANT
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

LE 31/10 A 15H15 :
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME CHARNI AU 7EME ETAGE
POSE D'UNE BARRE DE SEUIL ACCES SALLE DE BAIN
POSE D'UNE BUTEE D'ARRET DE PORTE PALIERE
CONTROLE BONNE FIXATION - RAS
REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 04/11/24 a 08H53 Mme J. DEFDAF

CS LGESTION Email envoyé le 18/10/24 a 11H23 Mme J. DEFDAF

PREVOIR
- LE REMPLACEMENT DE LA BARRE DE SEUIL ACCES PORT SALLE DE BAIN
- LA MISE EN PLACE D'UN ARRET DE PORTE PALIERE

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	2	55,62	55,62
4,00	MS00035-FP.joints a levres/tubul.étanch.	2	50,56	202,24
1,00	MS00006-Rempl.Porte pré-peinte éq.ss enc	4	202,26	202,26
1,00	MS00021-Ajustage porte int/cuisine	4	50,57	50,57
1,00	MS00021-Ajustage porte placard	4	50,57	50,57
1,00	MS00025-Rempl.seuil plat vissé ou collé	4	50,56	50,56
17,00	MS00026-Rempl.Plinthe bois pré-peinte/Ml	4	35,39	601,63
1,00	MS00020-Rempl.Butoir caoutchouc fixation	8	30,33	30,33
1,00	MS00025-Rempl.seuil plat vissé ou collé	8	50,56	50,56



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4110819

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	1294,34
T.V.A. a 10,00%	129,43
TOTAL T.T.C.En EURO	1423,77

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 962656 du 01/10/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Lieu d'intervention

61 AVENUE GENERAL LECLERC

69100 VILLEURBANNE

Référence de la Demande

N°: du

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

04222-00001-00001-00072 H / Type 4 / 07

Etage : 07

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 230809003-1

Délai

Date limite exécution : 16/10/2024

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement PRENDRE CONTACT AVEC NOUVEAU LOC MME CHARNI 06-09-86-60-83	1,00	55,62	55,62	5,56	61,18
MS00005 JOINTS FENETRE CUISINE CHAMBRE 1 SEJOUR	3,00	75,76	227,27	22,73	250,00
MS00006 Porte pré-peinte CHAMBRE 3 équipée paumelles, serrure, béquillage, sans encadrement et toutes sujétions	1,00	202,26	202,26	20,23	222,49
MS00026 Plinthe bois pré-peinte y compris toutes sujétions MI CHANGEMENT PLINTHES CHAMBRE 1 INTEGRALITE DE LA CHAMBRE + DEGAGEMENT ENTRE PORTE WC ET PORTE SDB	5,00	35,40	177,00	17,70	194,70
MS00021 Ajustage de porte intérieure CUISINE compris ajustage de la gâche, graissage des gonds et resserrage des garnitures de béquillage, y compris toutes sujétions	1,00	50,57	50,57	5,06	55,63

Total H.T.	712,72
Total TVA	71,28
Total TTC	784,00

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE



Bon de Commande

N° : 962656 du 01/10/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

Demande de travaux suivie par DEFDAF Jasmine le 01/10/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence,
Alban BLOCHET

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **61 AVENUE GENERAL LECLERC 69100 VILLEURBANNE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **01/10/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 962656